

**EXTRAIT DES STATUTS**  
**DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE**  
*(adoptés le 21 juin 1973)*

---

**ARTICLE PREMIER.** — *Le Comité international de la Croix-Rouge.* — 1. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), fondé à Genève en 1863, consacré par les Conventions de Genève et par les Conférences internationales de la Croix-Rouge, est une institution indépendante ayant son statut propre.

2. Il est partie constitutive de la Croix-Rouge internationale<sup>1</sup>.

**ART. 2.** — *Statut juridique.* — En tant qu'association régie par les articles 60 et suivants du Code civil suisse, le CICR possède la personnalité civile.

**ART. 3.** — *Siège et emblème.* — 1. Le CICR a son siège à Genève.

2. Il a pour emblème la croix rouge sur fond blanc. Sa devise est « *Inter arma caritas* ».

**ART. 4.** — *Rôle.* — 1. Le CICR a, notamment, pour rôle:

- a) de maintenir les principes fondamentaux de la Croix-Rouge, tels qu'ils ont été proclamés par la XX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge;
- b) de reconnaître toute Société nationale de la Croix-Rouge nouvellement créée ou reconstituée et répondant aux conditions de reconnaissance en vigueur, et de notifier cette reconnaissance aux autres Sociétés nationales;
- c) d'assumer les tâches qui lui sont reconnues par les Conventions de Genève, de travailler à l'application fidèle de ces Conventions et de recevoir toute plainte au sujet de violations alléguées des Conventions humanitaires;
- d) d'agir, en sa qualité d'institution neutre, spécialement en cas de guerre, de guerre civile ou de troubles intérieurs; de s'employer en tout temps à ce que les victimes militaires et civiles desdits conflits et de leurs suites directes reçoivent protection et assistance, et de servir, sur le plan humanitaire, d'intermédiaire entre les parties;
- e) d'assurer le fonctionnement des Agences centrales de renseignements prévues par les Conventions de Genève;
- f) de contribuer, en vue desdits conflits, à la préparation et au développement du personnel et du matériel sanitaires, en collaboration avec les organisations de la Croix-Rouge et les Services de santé militaires et autres autorités compétentes;
- g) de travailler au perfectionnement du droit international humanitaire, à la compréhension et la diffusion des Conventions de Genève et d'en préparer les développements éventuels;
- h) d'assumer les mandats qui lui sont confiés par les Conférences internationales de la Croix-Rouge.

2. Le CICR peut en outre prendre toute initiative humanitaire qui entre dans son rôle d'institution spécifiquement neutre et indépendante et étudier toute question dont l'examen par une telle institution s'impose.

**ART. 6** (alinéa premier). — *Membres du CICR.* — Le CICR se recrute par coopération parmi les citoyens suisses. Il comprend de quinze à vingt-cinq membres.

---

<sup>1</sup> La Croix-Rouge internationale comprend les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. L'expression « Sociétés nationales de la Croix-Rouge » couvre également les Sociétés du Croissant-Rouge et la Société du Lion-et-Soleil-Rouge.

## QUELQUES OUVRAGES RELATIFS A LA CROIX-ROUGE

### Jean Pictet

	Fr. suisses
— Les principes de la Croix-Rouge, 158 p.* . . . . .	10.—
— Les principes du droit international humanitaire, 161 p., planche.*	8.—
— La doctrine de la Croix-Rouge, 18 p.* . . . . .	2.—

### Max Huber

— La pensée et l'action de la Croix-Rouge, 376 p.* . . . . .	14.—
--	------

### Pierre Boissier

— Histoire du Comité international de la Croix-Rouge, tome 1 : De Solférino à Tsoushima, Paris, Plon, 512 p.* . . . . .	22.30
---	-------

### Henri Coursier

— La Croix-Rouge Internationale. Histoire, organisation, action. 2 <sup>e</sup> édition mise à jour. Paris, P.U.F., 128 p. « Que sais-je ? » n° 831.* . . . . .	3.50
---	------

### Jean-G. Lossier

— Solidarité, signification morale de la Croix-Rouge, 131 p.* . . . . .	4.—
---	-----

### Marcel Junod

— Le Troisième Combattant. L'odyssée d'un délégué de la Croix-Rouge. De l'hypérite en Abyssinie à la bombe atomique d'Hiroshima. Paris, Payot, 2 <sup>e</sup> édition, 280 p.* . . . . .	5.—
--	-----

### Bernard Gagnebin et Marc Gazay

— A la rencontre de Henry Dunant, Genève, Georg, illustrations, 118 p.*	9.50
---	------

\* \* \*

Edités par l'Institut Henry-Dunant

### Henry Dunant

— Un Souvenir de Solférino suivi de L'Avenir sanglant, 200 p.** . . .	16.50
— Mémoires, 368 p.** . . . . .	25.—

\* On peut obtenir ces ouvrages auprès du CICR, 7, avenue de la Paix, CH-1211 Genève 1.

\*\* Un prix spécial, respectivement 14.— fr.s. et 20.— fr.s., est consenti aux membres de la Croix-Rouge qui s'adresseront directement à l'Institut Henry-Dunant, 3, rue de Varembe, 1202, Genève.

# LES CONVENTIONS DE GENÈVE DU 12 AOÛT 1949<sup>1</sup>

## Quelques ouvrages

	Fr. suisses
<b>Les Conventions de Genève du 12 août 1949, 3<sup>e</sup> édition, 251 p.</b>	10.—
<b>Commentaire</b> publié sous la direction de M. J. Pictet, membre du CICR :	
— <b>Tome I:</b> La Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les forces armées en campagne — 542 p.	
relié	40.—
broché	30.—
— <b>Tome II:</b> La Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés, des malades et des naufragés des forces armées sur mer—333 p.	
relié	35.—
broché	25.—
— <b>Tome III:</b> La Convention de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre — 834 p.	
relié	50.—
broché	40.—
— <b>Tome IV:</b> La Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre — 729 p.	
relié	45.—
broché	35.—
<b>Résumé à l'usage des militaires et du public, 14 p.</b> . . . . .	1.50
<b>Cours de cinq leçons, 114 p.</b> . . . . .	7.—
<b>Dispositions essentielles, 4 p.</b> . . . . .	0.30
<b>Manuel du soldat, 25 p.</b> . . . . .	0.50
<b>« Droits et Devoirs des Infirmières définis par les Conventions de Genève du 12 août 1949 », 46 p.</b> . . . . . (à partir de 100 exemplaires 1.—)	1.50
*	
<b>Manuel de la Croix-Rouge internationale</b> <sup>2</sup> . Conventions — Statuts et Règlements — Résolutions de la Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Conseil des Gouverneurs de la Ligue. II <sup>e</sup> éd. 1971 ; in-8, 639 p. . . . .	40.—
*	

<sup>1</sup> On peut obtenir ces ouvrages, ainsi que la liste complète des publications du CICR, auprès du Service de Documentation du CICR, 7, avenue de la Paix, CH-1211 Genève.

<sup>2</sup> On peut obtenir cet ouvrage à l'adresse indiquée ci-dessus ou auprès de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, Case postale 2099, CH-1211 Genève 19.



## Love story

La magie, vous y croyez ?  
Alors regardez bien le décor de nos  
nouveaux Boeing 747.  
Ce décor raconte l'histoire de  
Krishna – la plus aimable, la plus  
humaine des incarnations de Vishnu.  
Il possédait sur les femmes un  
étrange et irrésistible pouvoir.  
Où qu'il fût, chaque fois qu'il appe-

lait – les femmes accouraient.  
Telles les belles de la peinture ci-  
dessus.

Pour les attirer, Krishna jouait de la  
flûte.  
Mais vous, il vous suffit d'appuyer  
sur un bouton.

**AIR-INDIA WITH LOVE**



Bureaux Air-India: Genève, 7, rue de Chantepoulet, tél. 022 32 06 60 • Zürich, Talaacker 21, tél. 051 25 47 57

**baum  
baumgartner  
baumgartner  
baumgartner  
baumgartner**

Baumgartner Papiers SA  
Lausanne-Crissier

**Fanta  
Fantasia  
Fantasia  
Fantasia  
Fantasia  
Fantasia**

Papier de fêtes

**lava  
lavatex  
lavatex  
lavatex  
lavatex  
lavatex  
lavatex**

Papier  
pour armoires

**fix  
fix  
fix  
fix  
fix  
fix  
fix  
fix  
fix**

Rouleaux adhésifs



# ***H. Ritschard & Cie. S.A.***

**TRANSPORTS INTERNATIONAUX**

**AGENCE DE VOYAGES**

**GENÈVE, 49, route des Jeunes**

**Téléphone 43 76 00 - Télex 22 167**

**Change - Billets - Passages maritimes**

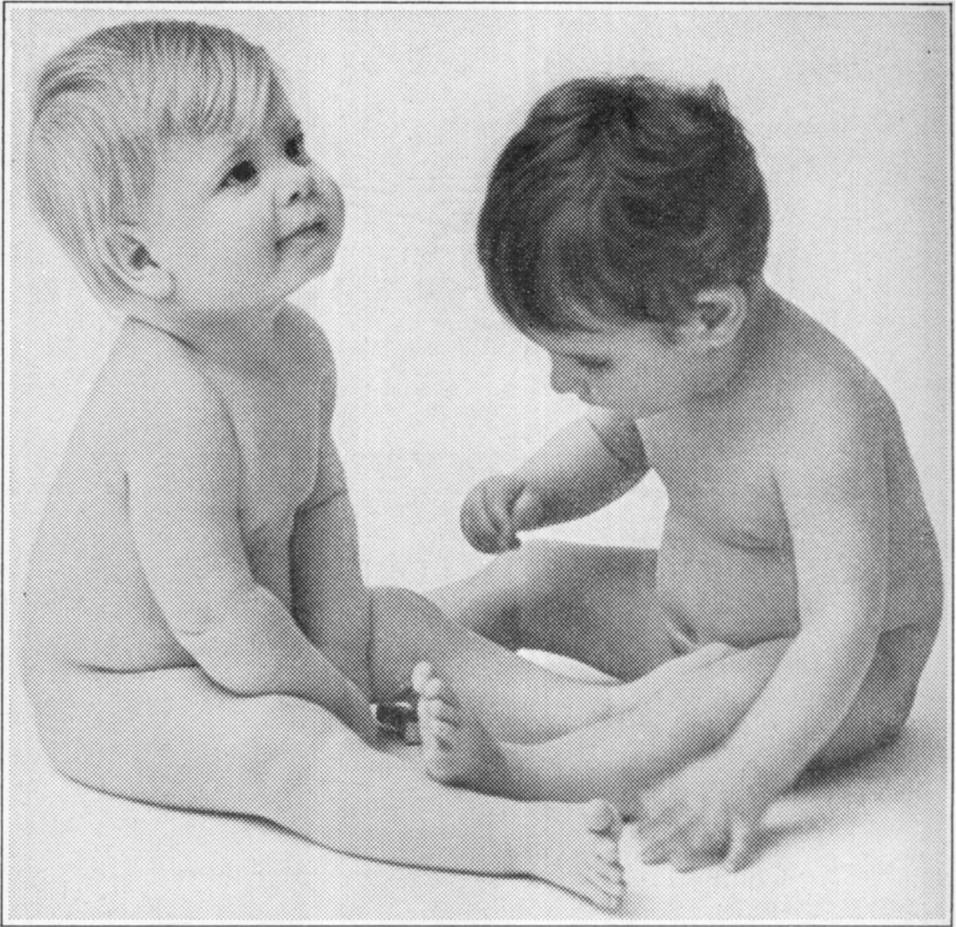
**Assurances - Agence en douane**

**Camionnages - Entrepôts**

*Livraison à domicile des billets avion et chemin de fer  
sur simple commande téléphonique*

**Succursales:**

**LAUSANNE - ANNEMASSE (France)**



PI 2255 A2

*Nestlé au service de l'enfance  
dans le monde entier*





**Produits  
pharmaceutiques  
SANDOZ**

**en toute  
sécurité**



## équipement de bureau



Meubles de bureau en  
bois et en acier  
Machines à écrire  
Calculatrices électroniques  
Appareils à dicter Philips  
Toutes les fournitures  
de bureau

GENÈVE 5-7, rue Lévrier  
(téléphone 32 24 00)

LAUSANNE 18, rue de Bourg  
(téléphone 22 82 33)

*De tout temps les hommes ont voulu  
communiquer.*

*L'imprimé est le soutien  
indispensable du message et nous  
contribuons à sa diffusion.*

---

IMPRIMERIE STUDER S.A.

59, Rte de l'Aire  
Boîte postale 228

1211 Genève 26

## **JACKY MAEDER TRAVEL**

pour vos passages

Téléphone 32 63 40

rue Bonivard 10  
1211 GENÈVE 1

## **JACKY, MAEDER S.A.**

pour vos transports  
maritimes et terrestres

## **Jacky Maeder Fret-Aérien S.A.**

pour vos transports  
par avion

Téléphone 34 92 00

av. Louis-Casaï 81  
1215 GENÈVE 15

Spécialités pharmaceutiques

## **Geistlich**

Spécialités d'action sûre et  
de conception moderne.

**Ed. Geistlich Söhne A.G. Wohlhusen**

# TRAMARSA

GENÈVE

17, rue du Mont-Blanc

• **Transports aériens**

• **Agents maritimes**

Succursales et agences :

Bâle, Zurich



exécute tous  
travaux d'impression

Alain Christinet

13, rue des Rois  
(arcade rue Synagogue)

***Imprimerie des Rois***

Téléphone 25 66 56

Mario Lazzari,  
Administrateur

**cliché lutz** \* Fitolitho

E. Lutz+Co. AG. 8005 Zürich Neugasse 116 Tel. 051/42 42 11



## A L'AMBULANCE

M. BOVARD - GENÈVE

16, PLACE DES PHILOSOPHES

**FABRIQUE D'OBJETS DE PANSEMENT**

MOBILIER MÉDICAL - INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX

## ADRESSES DES SOCIÉTÉS NATIONALES

- AFGHANISTAN** — Croissant-Rouge afghan, Puli Artan, *Kaboul*.
- AFRIQUE DU SUD** (République) — Croix-Rouge sud-africaine, Cor. Kruis & Market Streets, P.O.B. 8726, *Johannesburg*.
- ALBANIE** — Croix-Rouge albanaise, 35, Rruga e Barrikadavet, *Tirana*.
- ALGÉRIE** — Comité central du Croissant-Rouge algérien, 15 bis, boulevard Mohamed V, *Alger*.
- RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE** — Croix-Rouge allemande de la République démocratique allemande, 2 Kaitzerstrasse, DDR 801 *Dresde*.
- RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE** — Croix-Rouge allemande dans la République fédérale d'Allemagne, 71, Friedrich-Ebert-Allee, 5300 *Bonn 1*, Postfach.
- ARABIE SAOUDITE** — Croissant-Rouge de l'Arabie Saoudite, *Riyad*.
- ARGENTINE** — Croix-Rouge argentine, H. Yriogoyen 2068, *Buenos Aires*.
- AUSTRALIE** — Croix-Rouge australienne, 122-128 Flinders Street, *Melbourne*, 3000.
- AUTRICHE** — Croix-Rouge autrichienne, 3, Gussausstrasse, Postfach 39, A-1041, *Vienne IV*.
- BAHREIN** — Croissant-Rouge de Bahrein, P.O. Box 882, *Manama*.
- BANGLADESH** — Croix-Rouge du Bangladesh, Amin Court Building, Motijheel Commercial Area, *Dacca 2*.
- BELGIQUE** — Croix-Rouge de Belgique, 98, chaussée de Vleurgat, 1050, *Bruxelles*.
- BIRMANIE** — Croix-Rouge de Birmanie, 42, Strand Road, Red Cross Building, *Rangoon*.
- BOLIVIE** — Croix-Rouge bolivienne, avenue Simon-Bolívar, 1515 (Casilla 741), *La Paz*.
- BOTSWANA** — Croix-Rouge du Botswana, Independence Avenue, P.O. Box 485, *Gaberones*.
- BRÉSIL** — Croix-Rouge brésilienne, Praça Cruz Vermelha, 10-12 *Rio de Janeiro*.
- BULGARIE** — Croix-Rouge bulgare, 1, boul. S. S. Biruzov, *Sofia 27*.
- BURUNDI** — Croix-Rouge du Burundi, B.P. 324, rue du Marché 3, *Bujumbura*.
- CAMEROUN** — Comité central de la Croix-Rouge camerounaise, rue Henri-Dunant, Boîte postale 631, *Yaoundé*.
- CANADA** — Croix-Rouge canadienne, 95, Wellesley Street East, *Toronto, Ontario M4Y 1H6*.
- CHILI** — Croix-Rouge chilienne, Avenida Santa Maria 0150 Correo 21, Casilla 246. V., *Santiago de Chile*.
- CHINE** — Croix-Rouge chinoise, 22, Kanmien Hutung, *Pékin, E*.
- COLOMBIE** — Croix-Rouge colombienne, Carrera 7a. N.º 34-65, Apartado Nacional 1110, *Bogota D.E.*
- RÉPUBLIQUE DE CORÉE** — Croix-Rouge de la République de Corée, 32-3ka, Nam San-Dong, *Séoul*.
- RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE DE CORÉE** — Croix-Rouge de la République démocratique populaire de Corée, *Pyongyang*.
- COSTA RICA** — Croix-Rouge costaricaine, Calle 5a. Apartado 1025, *San José*.
- CÔTE D'IVOIRE** — Croix-Rouge de Côte d'Ivoire, B.P. 1244, *Abidjan*.
- CUBA** — Croix-Rouge cubaine, Calle 23 201 esq, N Vedado, *La Havane*.
- DAHOMÉY** — Société nationale de la Croix-Rouge du Dahomey, B.P. 1, *Porto-Novo*.
- DANEMARK** — Croix-Rouge danoise, Ny Vestergade 17, DK-1471 *Copenhague K*.
- RÉPUBLIQUE DOMINICAINE** — Croix-Rouge dominicaine, Calle Juan Enrique Dunant, Ensanche Miraflores, Apartado postal 1293, *Saint-Domingue*.
- ÉGYPTE** (République arabe) — Croissant-Rouge égyptien, rue Ramsès, 34, *Le Caire*.
- ÉQUATEUR** — Croix-Rouge équatorienne, Calle de la Cruz Roja y avenida Colombia 118, *Quito*.
- ESPAGNE** — Croix-Rouge espagnole, Eduardo Dato, 16, *Madrid, 10*.
- ÉTATS-UNIS** — Croix-Rouge américaine, National Headquarters, 17th and D. Streets, N.W., *Washington 20006, D.C.*
- ÉTHIOPIE** — Croix-Rouge éthiopienne, Red Cross Road N.º 1, P.O. Box 195, *Addis-Abéba*.
- FIDJI** — Croix-Rouge de Fidji, 193, Rodwell Road P.O. Box 569, *Suva*
- FINLANDE** — Croix-Rouge de Finlande. Tehtaankatu, 1 A, P.O.B. 14168, *Helsinki 14*.
- FRANCE** — Croix-Rouge française, 17, rue Quentin Bauchart, F-75384 *Paris*, CEDEX 08.
- GHANA** — Croix-Rouge du Ghana, National Headquarters, Ministries Annex A3, P.O. Box 835, *Accra*.
- GRÈCE** — Croix-Rouge hellénique, Rue Lycavittou, 1, *Athènes 135*.
- GUATEMALA** — Croix-Rouge du Guatemala, 3ª Calle 8-40, Zona 1, *Guatemala C.A.*
- GUYANE** — Croix-Rouge de Guyane, P.O. Box 351 Eve Leary, *Georgetown*.
- HAÏTI** — Croix-Rouge haïtienne, place des Nations-Unies, B.P. 1337, *Port-au-Prince*.
- HAUTE-VOLTA** — Croix-Rouge voltaïque, B.P. 340, *Ouagadougou*.
- HONDURAS** — Croix-Rouge du Honduras, la Avenida Entre 3a y 4a Calles, N.º 313 *Comayagüela D.C.*
- HONGRIE** — Croix-Rouge hongroise, Arany Janos utca, 31, *Budapest V. Ad. post. : 1367 Budapest 5, Pf. 249*.
- INDE** — Croix-Rouge de l'Inde, Red Cross Road 1 *La Nouvelle-Delhi, 1*.
- INDONÉSIE** — Croix-Rouge indonésienne, Djalan Abdulmuis, 66, P.O. Box 2009, *Djakarta*.
- IRAK** — Croissant-Rouge de l'Irak, Al Mansour, *Bagdad*.
- IRAN** — Société du Lion-et-Soleil-Rouge de l'Iran, Avenue Ark, *Téhéran*.
- IRLANDE** — Croix-Rouge irlandaise, 16, Merriion Square, *Dublin 2*.
- ISLANDE** — Croix-Rouge islandaise, Öldugötu 4, Post Box 872, *Reykjavik*.

- ITALIE — Croix-Rouge italienne, 12, via Toscana, Rome.
- JAMAÏQUE — Croix-Rouge de la Jamaïque, 76, Arnold Road, Kingston 5.
- JAPON — Croix-Rouge du Japon, 1-1-5, Shiba Daimon, Minato-Ku, Tokio 105.
- JORDANIE — Croissant-Rouge jordanien, P.O. Box 10001, Amman.
- KENYA — Croix-Rouge du Kenya, St. John's Gate, P.O. Box 40712, Nairobi.
- RÉPUBLIQUE KHMÈRE — Croix-Rouge khmère, 17, Vithei Croix-Rouge khmère, B.P. 94, Phnom-Penh.
- KOWEÏT — Croissant-Rouge de Koweït, P.O. Box 1359, Koweït.
- LAOS — Croix-Rouge lao, B.P. 650, Vientiane.
- LESOTHO — Croix-Rouge du Lesotho, P.O. Box 366, Maseru.
- LIBAN — Croix-Rouge libanaise, rue Général-Spears, Beyrouth.
- LIBÉRIA — Croix-Rouge du Libéria, National Headquarters, 107 Lynch Street P.O. Box 226, Monrovia.
- RÉPUBLIQUE ARABE LIBYENNE — Croissant-Rouge libyen, Berka Omar Mukhtar Street, P.O. Box 541, Benghazi.
- LIECHTENSTEIN — Croix-Rouge du Liechtenstein, FL-9490 Vaduz.
- LUXEMBOURG — Croix-Rouge luxembourgeoise, Parc de la Ville, C.P. 1806, Luxembourg.
- MADAGASCAR — Croix-Rouge de la République malgache, rue Clémenceau, B.P. 1168, Tananarive.
- MALAISIE — Croix-Rouge de Malaisie, Jalan Belfield 519, Kuala Lumpur.
- MALAWI — Croix-Rouge du Malawi, Hall Road, Blantyre. (P.O. Box 30080 Chichiri, Blantyre 3).
- MALI — Croix-Rouge malienne, Route de Koulikora B.P. 280, Bamako.
- MAROC — Croissant-Rouge marocain, rue Benzakour, B.P. 189, Rabat.
- MAURITANIE (République de) — Croissant-Rouge mauritanien, avenue Jamal Abdel Nasser, B.P. 344, Nouakchott.
- MEXIQUE — Croix-Rouge mexicaine, Avenida Ejército Nacional N.º 1032, Mexico 10, DF.
- MONACO — Croix-Rouge monégasque, bd de Suisse 27, Monte-Carlo.
- MONGOLIE (République populaire de) — Croix-Rouge de la République populaire de Mongolie, Central Post Office Post Box 537, Oulan-Bator.
- NÉPAL — Croix-Rouge du Népal, Tahachal, P.B. 217, Kathmandu.
- NICARAGUA — Croix-Rouge du Nicaragua, 305, 12 Avenida Noroeste, Managua, D.N.
- NIGER — Croix-Rouge du Niger, B.P. 386, Niamey.
- NIGÉRIA — Croix-Rouge du Nigéria, Eko Aketa Close, off. St. Gregory Rd., Onikan, P.O. Box 764, Lagos.
- NORVÈGE — Croix-Rouge de Norvège, Parkveien, 33b, Oslo Ad. post. : Postboks 7034 — Oslo 3.
- NOUVELLE-ZÉLANDE — Croix-Rouge néo-zélandaise, Red Cross House, 14, Hill Street, Wellington 1. (P.O. Box 12-140, Wellington North).
- OUGANDA — Croix-Rouge de l'Ouganda, Nabunya Road, P.O. Box 494, Kampala.
- PAKISTAN — Croix-Rouge du Pakistan, Dr. Dawood Pota Road, Karachi 4.
- PANAMA — Croix-Rouge de Panama, Apartado postal 668, Zona 1, Panama.
- PARAGUAY — Croix-Rouge paraguayenne, calle André Barbero y Artigas 33, Asuncion.
- PAYS-BAS — Croix-Rouge néerlandaise, 27, Prinsessegracht, La Haye.
- PÉROU — Croix-Rouge péruvienne, Jiron Chancay 881, Lima.
- PHILIPPINES — Croix-Rouge philippine, 860, United Nations Avenue, P.O. Box 280, Manille D-406.
- POLOGNE — Croix-Rouge polonaise, Mokotowska 14, Varsovie.
- PORTUGAL — Croix-Rouge portugaise, Secrétariat général, Jardim 9 de Abril, 1-5, Lisbonne 3.
- ROUMANIE — Croix-Rouge de la République Socialiste de Roumanie, Strada Biserica Amzei, 29, Bucarest.
- ROYAUME-UNI — Croix-Rouge britannique, 9, Grosvenor Crescent, Londres, S.W.1X 7EJ.
- SAINT-MARIN — Croix-Rouge de Saint-Marin, Palais gouvernemental, Saini-Marin.
- SALVADOR, EL — Croix-Rouge du Salvador, 3ª avenida Norte y 3ª, calle Poniente, 21, San Salvador.
- SÉNÉGAL — Croix-Rouge sénégalaise, Bld. Franklin-Roosevelt. P.O.B. 299, Dakar.
- SIERRA LEONE — Croix-Rouge de Sierra Leone, P.O. Box 427, 6, Liverpool Street, Freetown.
- SINGAPOUR — Croix-Rouge de Singapour, 15, Penang Lane, Singapour 9.
- SOMALIE — (République de) Croissant-Rouge somalien P.O. Box 937, Mogadiscio.
- SOUDAN — Croissant-Rouge soudanais, P.O. Box 235, Khartoum.
- RÉPUBLIQUE DE SRI LANKA — Croix-Rouge de Sri Lanka 106, Dharmapala Mawatha, Colombo 7.
- SUÈDE — Croix-Rouge suédoise, Artillerigatan, 6, S-114 51 Stockholm 14.
- SUISSE — Croix-Rouge suisse. Taubenstrasse 8, Case postale 2699, 3001 Berne.
- SYRIE — Croissant-Rouge syrien, bd Mahdi Ben Barake, Damas.
- TANZANIE — Croix-Rouge de Tanganyika, Upanga Road. P.O.B. 1133, Dar-es-Salaam.
- TCHÉCOSLOVAQUIE — Croix-Rouge tchécoslovaque, Thunovska, 18, Prague 1.
- THAÏLANDE — Croix-Rouge thaïlandaise, King Chulalongkorn Memorial Hospital, Bangkok.
- TOGO — Croix-Rouge togolaise, 51, rue Boko Soga, B.P. 655, Lomé.
- TRINITÉ-et-TOBAGO — Croix-Rouge de Trinité-et-Tobago. Regional Community Park, Wrightson Road Extension, P.O. Box 357, Port-of-Spain Trinidad, West Indies.
- TUNISIE — Croissant-Rouge tunisien, 19, rue d'Angleterre, Tunis.
- TURQUIE — Société du Croissant-Rouge turc, Yenisehir, Ankara.
- U.R.S.S. — Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'U.R.S.S., Tcheremushki, I. Tcheremushkinskii proezd 5, Moscou, B 36.
- URUGUAY — Croix-Rouge uruguayenne, Avenida 8 de Octubre 2990, Montevideo.
- VENEZUELA — Croix-Rouge vénézuélienne, Avenida Andrés Bello, N.º 4. Apart. 3185, Caracas.
- RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU VIETNAM — Croix-Rouge de la République démocratique du Vietnam. 68, rue Bà-Trìu, Hanoi.
- RÉPUBLIQUE DU VIETNAM — Croix-Rouge de la République du Vietnam. rue Hồng Thập Tu, N.º 201, Saigon.
- YUGOSLAVIE — Croix-Rouge de Yougoslavie, Simina ulica broj, 19, Belgrade.
- ZAÏRE (République du) — Croix-Rouge de la République du Zaïre, 41, av. de la Justice B.P. 1712, Kinshasa.
- ZAMBIE — Croix-Rouge de Zambie, P.O. Box R. W. 1. 2838 Brentwood Drive, Lusaka.